VILLE DE
GRENADE-SUR-L'ADOUR

AVIS

Le conseil municipal se réunira le :

Mercredi 18 novembre 2026, à 19h00
à la mairie, salle du conseil

Information diverse :

1. Présentation du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois en présence de Jean-Luc LAFENETRE, Président de la CCPG, et de vice-présidents.

Ordre du jour :

1. Comité National d'Action Sociale (CNAS) : désignation d'un correspondant et délégué agent,
2. Communauté de Communes du Pays Grenadois : autorisation donnée au maire de signer le Projet Global de Territoire,
3. Communauté de Communes du Pays Grenadois : renouvellement du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols,
4. Régie des eaux du Pays Grenadois : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales,
5. Syndicat Adour Midouze : convention pour la gestion d'un lieu de débarquement sur une propriété communale,
6. Budget primitif 2026 : Décision Modificative n°1,
7. Petite Ville de Demain : avenant n°2 à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire,
8. Recours à une collaboratrice bénévole dans le cadre des activités périscolaires - Approbation d'une convention d'engagement,
9. Dispositif « Tout est permis » : désignation d'une candidate retenue : Anaïs Michy,
10. Octobre rose : versement des dons à « La Holi ».

Grenade-sur-l'Adour, le 12 novembre 2026,

M. le maire,
Jean-Philippe PÉDEHONTÀA.

MAIRIE DE GRENADE-SUR-L'ADOUR BASTIDE (40270)

HÔTEL DE VILLE • 1 Place des Déportés • 40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
Tél. : 05.58.45.91.14 • E.mail : mairie@grenadesuradour .fr

BASTIDES d'Aquitaine